



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de TDb Split Corp. (la « Société »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2021 et 2020;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de la Société incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 941-8383, Téléc. : +1 416 814-3220

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de la Société, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de la Société ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Joseph Pinizzotto.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 16 février 2022

TDB SPLIT CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE****AUX 30 NOVEMBRE 2021 ET 2020**

	30 novembre 2021 (\$)	30 novembre 2020 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	85 084 472	47 152 661
Trésorerie	1 977 744	13 369 719
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	941	863
	87 063 157	60 523 243
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	63 000	268 100
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	118 189	69 677
Distributions à payer	557 040	216 771
Actions de participation prioritaires (notes 1 et 6)	59 417 600	49 547 600
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	60 156 829	50 103 148
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A (note 1)	26 906 328	10 420 095
Nombre d'unités (1 action de participation prioritaire et 1 action de catégorie A) en circulation	5 941 760	4 954 760
Actif net par unité	14,53 \$	12,10 \$
Actif net par action de participation prioritaire	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	4,53 \$	2,10 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

WAYNE FINCH

Administrateur


PETER CRUICKSHANK

Administrateur

TDB SPLIT CORP.**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2021 (\$)	2020 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	(684 652)	(1 953 914)
Variation nette de la plus-value/ moins-value latente	17 002 076	(13 232 999)
Dividendes	2 683 267	1 626 026
Intérêts à distribuer	-	31 666
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	19 000 691	(13 529 221)
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	506 836	399 113
Frais de service	106 837	14 494
Honoraires d'audit	24 846	30 021
Jetons de présence des administrateurs	23 583	23 583
Frais du comité d'examen indépendant	4 268	4 268
Droits de garde	26 941	21 305
Frais juridiques	20 708	38 391
Coûts de communication de l'information aux actionnaires	16 358	15 014
Autres charges d'exploitation	49 980	44 140
Taxe de vente harmonisée	106 433	78 366
Coûts de transactions	20 217	49 854
	907 007	718 549
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions et des autres revenus (charges) liés aux actions de participation prioritaires	18 093 684	(14 247 770)
Distributions sur les actions de participation prioritaires	(2 946 699)	(2 601 249)
Frais d'émission des actions de participation prioritaires	(356 357)	(887 347)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	14 790 628	(17 736 366)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A par action (note 8)	2,64	(3,63)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

TDB SPLIT CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A****POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE**

	2021 (\$)	2020 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	10 420 095	19 778 650
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	14 790 628	(17 736 366)
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A	5 132 400	9 643 815
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A	(316 877)	(522 790)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	4 815 523	9 121 025
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(3 119 918)	(743 214)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	16 486 233	(9 358 555)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	26 906 328	10 420 095

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

TDB SPLIT CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2021 (\$)	2020 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	14 790 628	(17 736 366)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions de participation prioritaires	2 946 699	2 601 249
Frais d'émission des actions de participation prioritaires	356 357	887 347
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	684 652	1 953 914
Variation nette de la plus-value/ moins-value latente des placements et dérivés	(17 002 076)	13 232 999
Acquisition de placements, après primes sur options	(23 836 193)	(55 513 469)
Produit de la vente de placements	2 016 706	42 297 222
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(78)	898
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	48 512	(17 886)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	<u>(19 994 793)</u>	<u>(12 294 092)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions de participation prioritaires	15 002 400	35 643 935
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions de catégorie A	(673 234)	(1 410 137)
Montants versés au rachat d'actions de participation prioritaires	-	(10 319 120)
Distributions sur les actions de catégorie A	(2 822 830)	(912 547)
Distributions sur les actions de participation prioritaires	<u>(2 903 518)</u>	<u>(2 532 644)</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>8 602 818</u>	<u>20 469 487</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(11 391 975)	8 175 395
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>13 369 719</u>	<u>5 194 324</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>1 977 744</u>	<u>13 369 719</u>
Dividendes reçus*	2 683 267	1 626 924
Intérêts reçus*	-	31 666

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

TDB SPLIT CORP.**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE****AU 30 NOVEMBRE 2021**

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
	Principaux placements		
	Actions ordinaires canadiennes		
943 810	La Banque Toronto-Dominion	64 239 515	85 084 472
	Total des principales actions ordinaires canadiennes (100,1 %)	64 239 515	85 084 472
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(400)	La Banque Toronto-Dominion à 98 \$, janvier 2022	(32 400)	(14 600)
(400)	La Banque Toronto-Dominion à 93 \$, décembre 2021	(31 800)	(48 400)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)	(64 200)	(63 000)
		64 175 315	85 021 472
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(22 977)	
	Total des placements (100,0 %)	64 152 338	85 021 472

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

TDB SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2021 ET 2020

1. Constitution

Tdb Split Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 24 mai 2007 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 7 août 2007. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadvest Capital Management Inc. (« Quadvest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2024, mais celle-ci peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans des actions ordinaires de La Banque Toronto-Dominion (la « Banque TD ») et utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes pour générer un revenu additionnel en complément des dividendes reçus.

Une baisse importante du cours de l'action de Banque TD a requis la mise en œuvre du plan de protection des actions de participation prioritaires en mars 2020. Ce plan assure les porteurs d'actions de participation prioritaires du rachat complet (10,00 \$ par action) à la date de dissolution le 1^{er} décembre 2024 et il oblige la Société à liquider une partie des actions de la Banque TD pour garder de la trésorerie ou pour acquérir des titres de créance permis. En vertu du plan, la portion de l'actif net de la Société qui doit être allouée à la trésorerie ou investie en titres autorisés (les « titres de remboursement autorisés »), s'il y a lieu, sera établie de manière à ce que i) la valeur liquidative de la Société, moins la valeur des titres de remboursement autorisés détenus, représente au moins 125 % du ii) prix de rachat des actions de participation prioritaires, moins le montant que la Société devrait recevoir pour les titres de remboursement autorisés à la date de dissolution. Le plan de protection des actions de participation prioritaires a pris fin en février 2021.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 16 février 2022.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de

transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions de participation prioritaires ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions de participation prioritaires est inscrit à l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions de participation prioritaires, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale de ses actifs et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions de participation prioritaires et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie

actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en monnaie fonctionnelle de la Société aux taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion et frais d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion et des frais d'administration de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la

TDB SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2021 ET 2020

demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, aux fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 5 658 772 \$ au 30 novembre 2021 (4 355 307 \$ au 30 novembre 2020) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2024. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 5 474 745 \$ (5 121 506 \$ au 30 novembre 2020) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2021 et 2020 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	85 084 472 \$	-	-	85 084 472 \$
Options	(63 000 \$)	-	-	(63 000 \$)
	85 021 472 \$	-	-	85 021 472 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	47 152 661 \$	-	-	47 152 661 \$
Options	(268 100 \$)	-	-	(268 100 \$)
	46 884 561 \$	-	-	46 884 561 \$

TDB SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2021 ET 2020

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Les marchés des capitaux, particulièrement les marchés des actions, ont connu une période de grande volatilité en raison de la pandémie de COVID-19. Le portefeuille de la Société a subi les effets de ces fluctuations du marché et pourrait continuer d'afficher une importante volatilité à mesure que la situation évolue.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2021, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 8 278 000 \$ (4 315 000 \$ au 30 novembre 2020). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 8 474 000 \$ (4 491 000 \$ au 30 novembre 2020).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt et ne sont donc que peu exposés aux risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché (comme à l'exercice précédent). Le plan de protection des actions de participation prioritaires, mis en œuvre de mars 2020 à février 2021, prévoit que si la valeur liquidative de la Société diminue en deçà d'un certain seuil, Quadravest liquidera une partie des actions ordinaires de la Banque TD détenues par la Société pour garder de la trésorerie ou pour acquérir des titres de créance permis. Si la Société détenait des titres de créance, elle serait exposée au risque de taux d'intérêt, mais, pendant la mise en œuvre du plan, elle conservait seulement de la trésorerie. Cette stratégie vise à préserver le capital et à assurer aux porteurs d'actions de participation prioritaires le remboursement complet de 10,00 \$ par action de participation prioritaire.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les autres actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existe donc pas de risque de change (comme à l'exercice précédent).

TDB SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2021 ET 2020

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à l'exercice précédent).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré du porteur d'actions de catégorie A et d'actions de participation prioritaires. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à l'exercice précédent, le portefeuille de la Société est composé de titres très liquides de la Banque TD, laquelle est une société à grande capitalisation cotée à la Bourse de Toronto (TSX). Les actions de catégorie A et les actions de participation prioritaires en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Comme à l'exercice précédent, la Société investit uniquement dans des actions ordinaires de la Banque TD. Ces placements sont, de ce fait, exposés à des facteurs propres à ces titres.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
Actions ordinaires de la Banque TD	98,6 %	78,6 %
Options d'achat vendues	-0,1 %	-0,4 %
Autres actifs moins les passifs		
(hors actions de participation prioritaires)	1,5 %	21,8 %
	100 %	100 %

6. Unités rachetables

Actions de participation prioritaires

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de participation prioritaires.

<u>Opérations sur actions de participation prioritaires</u>	30 novembre 2021	30 novembre 2020
Ouverture de l'exercice	4 954 760	3 386 660
Émises au cours de l'exercice	987 000	2 600 012
Rachetées au cours de l'exercice	-	(1 031 912)
Clôture de l'exercice	5 941 760	4 954 760

Les actions de participation prioritaires donnent droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action de participation prioritaire. Toutes les actions de participation prioritaires en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions de participation prioritaires ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

TDB SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2021 ET 2020

Les actions de participation prioritaires se négocient à la TSX sous le symbole « XTD.PR.A ». Leur cours était de 10,50 \$ au 30 novembre 2021 (10,03 \$ au 30 novembre 2020). Les actions de participation prioritaires peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de participation prioritaire et une action de catégorie A (ensemble, une « unité ») au cours du mois de décembre de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité calculée au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de participation prioritaires rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions de participation prioritaires ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat.

Les actions de participation prioritaires prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions de participation prioritaires prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 7 avril 2021, la Société a émis 987 000 actions de participation prioritaires, à 10,00 \$ l'action, pour un produit brut de 9 870 000 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission relativement au placement secondaire se sont établis à 356 357 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 23 décembre 2019, la Société a émis 2 600 012 actions de participation prioritaires, à 10,00 \$ l'action, pour un produit brut de 26 000 120 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission relativement au placement secondaire se sont établis à 887 347 \$.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A
1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
Ouverture de l'exercice	4 954 760	3 386 660
Émises au cours de l'exercice	987 000	1 568 100
Clôture de l'exercice	5 941 760	4 954 760

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 10,00 \$ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,05 \$ par mois, par action, lorsque la valeur liquidative par unité est supérieure à 12,50 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « XTD ». Leur cours était de 5,01 \$ au 30 novembre 2021 (3,00 \$ au 30 novembre 2020). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action de participation prioritaire au cours du mois de décembre de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions de participation prioritaires ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

TDB SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2021 ET 2020

Les actions de participation prioritaires prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10,00 \$ (prix de rachat des actions de participation prioritaires).

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 7 avril 2021, la Société a émis 987 000 actions de catégorie A, à 5,20 \$ l'action, pour un produit brut de 5 132 400 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission relativement au placement secondaire se sont établis à 316 877 \$.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 23 décembre 2019, la Société a émis 1 568 100 actions de catégorie A, à 6,15 \$ l'action, pour un produit brut de 9 643 815 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission relativement au placement secondaire se sont établis à 522 790 \$.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 29 mai 2007, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de TDb Split Corp. Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions de participation prioritaires en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,55 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions de participation prioritaires en circulation.

L'escompte mensuel de 2 % par rapport à la valeur liquidative applicable aux rachats d'actions de participation prioritaires et d'actions de catégorie A est à payer à Quadravest. Aucuns frais de rachat n'ont été versés pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (aucuns frais au 30 novembre 2020).

Les frais de gestion totalisant 506 836 \$ (399 113 \$ au 30 novembre 2020) engagés au cours de l'exercice comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2021, des frais de gestion et d'administration totalisant 47 222 \$ étaient dus au gestionnaire (31 770 \$ au 30 novembre 2020).

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 20 217 \$ pour l'exercice (49 854 \$ au 30 novembre 2020).

TDB SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2021 ET 2020

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020 est calculée comme suit :

	2021	2020
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	14 790 628 \$	(17 736 366 \$)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	5 612 760	4 889 423
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, par action	2,64 \$	(3,63 \$)

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	30 novembre 2021	30 novembre 2020
Actions de participation prioritaires	0,525 \$	0,525 \$
Actions de catégorie A	0,55 \$	0,15 \$

10. Gestion de capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions de participation prioritaires.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions de participation prioritaires des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action de participation prioritaire, ce qui représente un rendement de 5,25 % par an sur le prix de rachat des actions de participation prioritaires, et leur rembourser ce prix de rachat au moment de la dissolution de la Société;
- verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces mensuelles régulières fixées à 0,05 \$ par action de catégorie A lorsque la valeur liquidative par unité est supérieure à 12,50 \$ et permettre aux porteurs de recevoir une participation à toute croissance qui porte la valeur liquidative de la Société au-delà de 10,00 \$ par unité.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2021 et 2020, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.